

## LA VALLÉE DE LA SENNETTE

La Sennette est un affluent de la Senne, qu'elle rejoint à Tubize, après un parcours méandreux d'une trentaine de kilomètres.

Elle s'est creusé un passage au fond d'une fort jolie vallée, à laquelle je vais consacrer quelques pages.

Ce qui la caractérise avant tout, ce sont les phénomènes géologiques dont elle offre le spectacle.

Déjà en 1848, feu André Dumont publia une longue étude sur les terrains formant le sous-sol dans cette région. Son remarquable mémoire (1) en signalait les particularités avec une sagacité qui doit nous surprendre, si nous nous rappelons que la science géologique sortait alors de l'enfance.

Depuis cette époque, les investigations de la science ont forcément fait subir des remaniements (2) au classement adopté par l'illustre savant, mais celui-ci n'en conserve pas moins tous ses droits à notre admiration, à notre reconnaissance : on sait

(1) *Mémoires sur les terrains ardennais et rhénan*, t. XXII des *Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Belgique*.

(2) Voyez notamment :

*Description du terrain silurien du centre de la Belgique*, par C. MALAISE. (*Mémoires couronnés de l'Académie royale*, 1873) :

*Les roches plutoniennes de la Belgique et de l'Ardenne française*, par DE LA VALLÉE-POUSSIN et BENARD (*Mémoires couronnés de l'Académie royale*, 1875) ;

*Etat actuel de nos connaissances sur le terrain silurien de la Belgique*, par C. MALAISE (*Annales de la Société de Géologie*, t. XXVbis, pp. 181 à 221) ;

*Sur le terrain silurien de la Belgique*, par C. MALAISE (Congrès géologique international de Paris, 1900).

qu'il est, avec d'Omalius d'Halloy, le père de la géologie en Belgique.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte géologique des bords de la Sennette, pour avoir une idée de l'intérêt que présente la vallée de ce cours d'eau, où se trouve réunie presque toute la série de nos terrains primaires. En descendant le cours de la rivière, se succèdent, en effet, le petit granit du système carbonifère; des psammites, des schistes, etc., du système dévonien; des schistes, des phyllades, etc., du système silurien et du système cambrien (1).

A part les roches du système cambrien, qui se trouvent aux alentours d'Hasquepont, le système silurien occupe sans interruption la région comprise entre Gaudy et le confluent de la Senne. (On en trouve même des traces dans la vallée de la Senne, jusqu'aux environs de Hal.)

Ce massif de roches siluriennes est coupé, à proximité de la gare de Fauquez, par une étroite bande de porphyroïdes, qu'on classe parmi les roches plutoniennes ou éruptives, tandis que les autres terrains que je viens d'énumérer sont constitués par des roches sédimentaires, quelquefois métamorphiques.

En dehors de la vallée, s'étendent des plateaux ondulés recouverts d'argiles et de sables tertiaires.

---

(1) Dans le centre de la Belgique, le groupe des terrains primaires n'a pas, on le sait, un développement aussi considérable que dans les provinces méridionales du pays.

Je crois utile de donner les positions principales des terrains primaires du massif brabançon :

**SYSTÈME CAMBRIEN.** — 1° *Etage devillien* : Assise de Blanmont (quartzites verts) et Assise de Tubize (schistes verts); 2° *Etage revinien* : Assise d'Oisquercq (schistes gris ou bigarrés).

**SYSTÈME SILURIEN.** — 1° *Etage inférieur* : Assise de Villers-la-Ville (schistes, quartzites noirs et quartzophyllades) et Assise de Gembloux (phyllades quartzeux de Grand-Manil); 2° *Etage supérieur* : Assise de Ronquières (schistes, phyllades, psammites, schistes quartzeux, etc.).

**SYSTÈME DÉVONIEN.** — *Etage famennien* : Assise d'Ecaussines (psammites).

**SYSTÈME CARBONIFÈRE.** — *Etage tournaisien* : Assise d'Ecaussines (calcaire dit « petit granit » d'Ecaussines, Soignies et Feluy).

**ROCHES ÉRUPTIVES.** — Porphyrites (Quenast et Lessines); Porphyre quartzifère (Bierghes); Porphyroïdes (Fauquez, Hennuyères et Marcq); Eurite (Grand-Manil et Nivelles).

On le voit, presque toutes ces roches affleurent dans la vallée de la Sennette et aux environs.

De là, le caractère spécial de toute cette région, où l'on trouve à la fois « l'aspect et la fertilité des plaines tertiaires du Brabant et de la Hesbaye » et, au fond des vallées, « l'aspect si caractéristique des terrains schisteux anciens ». (A. DUMONT. *Mémoire cité.*)

Ces affleurements rocheux, de même que la configuration du sol le long de la rivière et aux alentours, où se succèdent des ravins fortement découpés, évoquent une époque géologique qui dut transformer étrangement la croûte terrestre en cette contrée. Ils surprennent davantage encore si l'on rapproche, des cataclysmes qui eurent lieu en cet endroit, ceux qui, non loin de là, produisirent les gisements plutoniques qui font la prospérité de Quenast et de Lessines.

Ce que je viens de dire de la vallée de la Sennette nous explique que celle-ci, bien qu'elle appartienne au bassin de l'Escaut, se rattache plutôt à nos régions ardennaises qu'au reste du pays, et par l'aspect de ses paysages et par la nature des terrains qui la composent.

Aussi, la Sennette n'a pas, comme la Senne, la Dyle et les affluents de ces rivières, une vallée large, évasée. Elle ne sépare pas, comme ces cours d'eau, des coteaux argileux en pente douce, tapissés de prés et de cultures.

La vallée de la Sennette, au contraire, est étroite et resserrée. En certains endroits, c'est plutôt une gorge, un défilé. Ses sinuosités capricieuses se dessinent entre deux chaînes de collines escarpées, constituées par le massif silurien et le massif cambrien dont j'ai parlé.

Nous allons, lecteur, faire de ce côté une tournée de reconnaissance. Nous n'y découvrirons pas tout le pittoresque auquel nous ont accoutumés nos régions familières du Brabant. Par contre, nous y verrons de beaux paysages rupestres et maint site qui a de l'imprévu, de la grandeur.

Selon l'expression de Van Bommel, les villages y ont « une sorte de grâce et de coquetterie ».

D'agréables chemins, bordés çà et là de têtards de charmes au tronc tordu et déchiqueté, sillonnent en tous sens les campagnes.

Comme toute la partie méridionale du Brabant, c'est un pays de grande culture, où l'on rencontre de loin en loin une grosse ferme, isolée au milieu des champs. (Ittre possède une quinzaine d'exploitations agricoles de 50 à 100 hectares.)

Enfin, si nous prenons la peine de fouiller les annales de cette

contrée, les hauts faits de la chevalerie feront revivre en notre esprit

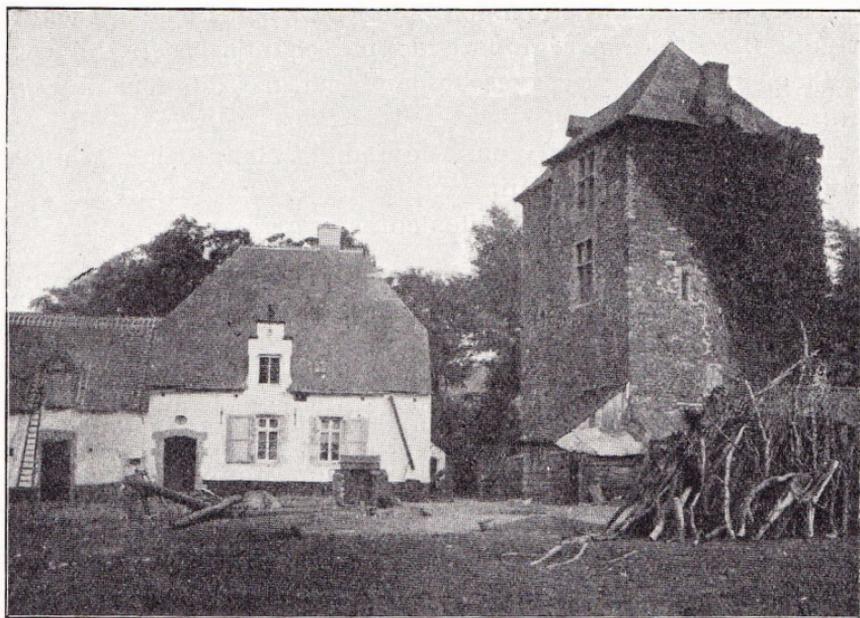
Des souvenirs prêtant une âme au paysage,  
Donnant une voix au pays,

comme disait le bon et regretté poète Charles Potvin.

\* \* \*

### HASQUEMONT

Le canal de Charleroi emprunte la vallée de la Sennette de Ronquières à Tubize et lui donne, à cet endroit, un aspect particulier, avec ses nombreuses écluses et ses longs biefs filant en ligne



VIRGINAL — La Ferme et la Tour d'Hasquemont

droite. Les hauts peupliers qui le bordent d'un double écran de verdure y mirent leur gracieuse silhouette.

Sur les berges gazonnées se tient çà et là, immobile comme une statue, un passionné de la pêche à la ligne.

Ce qui anime le paysage beaucoup plus que ces sportsmen pacifiques et patients, ce sont les bateaux glissant à la surface de l'eau, chargés du précieux combustible que nous fournit le « pays noir ».

Pendant quelques années, ces allèges ont été mues par de diaboliques tracteurs à trolleys, une des dernières créations de la science contemporaine. Ce mode de traction a été abandonné. Le halage se fait de nouveau avec de vieilles haridelles, dociles et résignées.

Nous ferons, si vous le voulez bien, une première halte à Hasquemont (1), pour contempler une vénérable bâtisse, spécimen rare de nos vieilles fermes fortifiées : *La Tour d'Hasquemont*.

Elle est enserrée dans une boucle de la Sennette, à deux pas de la gare de Virginal et à front de la route qui relie ce village à Ittre.

Cette massive forteresse commandait un gué de la rivière. C'est dire qu'elle fut maintes fois occupée militairement. Son architecture sévère révèle, du reste, cette ancienne destination.

Avec ses vieilles pierres informes, rongées et patinées par le temps, et sur lesquelles grimpe un beau lierre, qui semble vouloir protéger leur caducité contre de nouveaux ravages, elle fait de longue date l'admiration des archéologues et des artistes.

Autrefois, c'était une dépendance d'une ferme dite *de la Tour d'Hasquemont*, réduite maintenant à un petit logis, de pauvre apparence et qui s'abrite à l'ombre du donjon.

La porte de l'écurie attenant à ce logis est couronnée d'une accolade, comme on en voit beaucoup dans la région (2).

La tour n'est plus qu'une annexe de la métairie : le fermier y remise tout le bric-à-brac qui l'encombre. *Sic transit...*

La ferme est encore entourée d'un grand verger. Lorsque la République française la vendit le 13 frimaire an VIII, comme bien national provenant du chapitre de Nivelles, elle avait 39 bonniers de terres et de prés (3). La vente eut lieu moyennant 11,650 livres.

---

(1) On écrit aussi Asquemont, Hasquinpont, etc. C'est une dépendance de Virginal.

(2) Ces portes surmontées d'un larmier en accolade sont la caractéristique du style wallon au XVI<sup>e</sup> siècle. On les rencontre notamment au village voisin de Feluy, si bien décrit par M. L. CLOQUET, dans le *Bulletin du Touring Club* (numéro du 15 mai 1907).

A Ronquières, les anciennes portes des bas-côtés de l'église en sont aussi pourvues.

(3) Le bonnier avait, dans le Brabant, une étendue très variable, suivant les localités (de 81 à 125 ares). Du côté de Fauquez, il contenait 111 ares environ.

Depuis lors, la ferme et ce qui en dépend encore devint la propriété du marquis de Saive, mort il y a quelques années. Son gendre, M. le comte de Robiano, en est maintenant propriétaire.

La tour venait d'être restaurée, lorsque les historiens du Brabant wallon, Tarlier et Wauters, en firent la description en 1860. La restauration, contrairement à l'habitude, n'a été ni une mutilation ni un maquillage.

Un écusson aux armes des Cotereau de Clabecq décore une des faces de la tour (1).

\* \* \*

A proximité de ce monument, on voit une très grande usine, baignée par la Sennette. C'est la papeterie Olin, fondée il y a cinquante ans environ. Elle occupe quatre cents ouvriers.

A coup sûr, ses bâtisses informes et noires, ses tuyaux d'écoulement braqués sur la rivière, ses cheminées fumeuses n'embellissent pas le site quasi-ardennais où elle est installée. Mais c'est le propre des usines en général, de dégrader les paysages.

De vastes installations comme celles d'Hasquemont ne sont pas dénuées d'intérêt à un autre point de vue. Elles sont à la fois et la principale créatrice de la richesse nationale et la caractéristique de notre stade économique.

A notre époque, c'est chose inévitable que de voir naître quelque grande industrie de çà et de là, au milieu des campagnes. Les amis du pittoresque doivent en prendre leur parti.

Mais il est des considérations justes qu'ils peuvent faire valoir : il ne devrait jamais être question de laisser une industrie s'implanter dans un coin privilégié par la nature, si elle peut s'exercer ailleurs, par exemple à un endroit accaparé déjà par l'industrie ; en outre, on devrait, coûte que coûte, préserver de toute souillure les sites les plus remarquables du pays.

C'est, pour les pouvoirs publics, un devoir que d'y veiller !

\* \* \*

---

(1) Au moment où j'achève ce livre, on exécute d'importants travaux à Hasquemont, pour la mise à grande section du canal. On vient d'y établir un pont sur la Sennette et une nouvelle voie pour le vicinal, et on a commencé la construction de la nouvelle écluse. Ces travaux, qui vont métamorphoser le hameau, ont eu pour résultat de fractionner le verger de la ferme.

HENRIPONT. — LE BOIS DE LA HOUSSIÈRE

Sur les hauteurs de la rive occidentale de la Sennette, est perché le petit village d'Henripont. Avez-vous ouï parler de cette bourgade? (1)

Elle est située à peu près à mi-chemin entre Braine-le-Comte et Ronquières. Ses 400 habitants vivent d'agriculture et de l'élevage du bétail ; quelques-uns travaillent dans les bois voisins.

Son nom ne retentit plus dans nos annales contemporaines. Mais elle n'en eut pas moins son « castia », comme nos bourgs les plus peuplés : « Nulle terre sans seigneur », disaient nos arrière-grands-pères.

Par exemple, il n'en est pas resté grand'chose, de ce « castia ». Il n'en subsiste que les fondations et les caves. Ces vestiges forment une butte pittoresque, recouverte d'une carapace de verdure et sur laquelle poussent des arbres à moitié séculaires.

À côté de ces substructions, on voit quelques bâtisses vieillottes, anciennes dépendances du château disparu. Un bâtiment de ferme, coiffé d'un toit ardoisé pyramidal et envahi par le lierre, mérite une mention spéciale, à cause de son aspect archaïque.

C'est le moment de dire quelques mots de l'histoire de la bourgade (2).

L'abbaye de Saint-Ghislain, qui avait reçu l'autel d'Henripont en 1177, le céda en 1182 aux religieux de Cambron, en même temps que celui de Ronquières. En d'autres mots, c'était l'abbaye de Cambron qui, en dernier lieu, toucha les dîmes du village, à charge d'entretenir une partie de l'église, de nommer et de payer le curé.

Souvent les curés de nos villages étaient alors à la « portion congrue » ; il en est qui ne recevaient guère plus de 300 florins par an.

« Les archives d'Henripont, écrit M. de Lichtervelde (3), com-

---

(1) Le village d'Henripont est desservi par la ligne de Bruxelles à Chimay. Un sentier à travers champs part de la station et mène à l'église.

(2) Aucune monographie n'a été publiée sur le village d'Henripont. J'ai cru utile de reproduire dans leur texte original, à titre documentaire, les quelques renseignements recueillis. Pour la plupart, ils sont enfouis dans des publications peu répandues.

(3) Feu le comte G. de Lichtervelde a publié, dans la *Gazette du Centre* (numéros du 6 novembre au 26 décembre 1893, 8 et 15 janvier 1894), une série d'articles concernant la région dont je m'occupe ici.

prennent un cartulaire de 1383 au nom de Jehan de Houdeng. Une charte d'Engelbert d'Enghien concède des franchises aux habitants d'Henripont.

» Divers comptes des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles (1) indiquent comme



HENRIPONT — Les ruines du « Castia »

seigneurs Guillaume de Ligne, Jacques de Hemptinne, Antoinette de Héripont (1558), son fils Charles de Hemptinne, enfin Charles de la Hamaide (1573).

» La famille de la Hamaide, qui tire son nom d'un village entre Ath et Renaix, joua un grand rôle sous les ducs de Bourgogne. Froissard nous a conservé le tragique récit de la fin lamentable du bâtard de la Hamaide, qu'il plaint bien d'avoir été mis à mort par le bon duc en expiation d'un meurtre.

» La famille de la Hamaide resta en possession de Henripont de 1579 à 1710. »

En 1710, le domaine passa aux de la Barre, qui possédaient depuis quelques années le domaine seigneurial d'Ecaussines d'Enghien, le château de la Folie. A François de la Barre, qui

---

(1) Bernier, dans son *Dictionnaire du Hainaut*, nous apprend que la seigneurie appartenait antérieurement : en 1200, à Henri de Henripont ; en 50, à Jean de Henripont et, en 1500, à Henri Moreau. Elle ressortissait à la châtellenie de Braine-le-Comte.

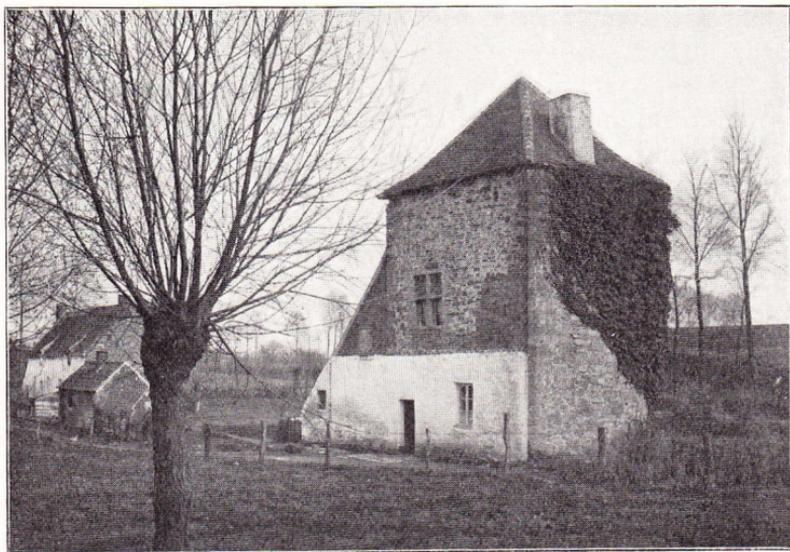
fut le seigneur d'Henripont jusqu'à sa mort (1721), succéda son petit-neveu, plus tard duc et prince de Looz-Corswarem-de la Barre.

« La fortune du duc ne correspondait pas à son rang, dit encore M. de Lichtervelde. Il dut vendre la Folie avec Henripont en 1767, au chevalier Brouwet, conseiller receveur général du Hainaut, avec jouissance du château jusqu'à sa mort, survenue en 1784.

» Le chevalier Brouwet était un financier; il hypothéqua considérablement auprès de capitalistes anversois la Folie et Henripont, pour payer apparemment son prix d'achat.

» L'achat de la Folie par le chevalier Brouwet n'ayant été qu'une spéculation, nous voyons ses héritiers s'empressez de vendre ce domaine à M. Michel Hennekinne, receveur général du département de Jemappes. »

La Folie fut rachetée en 1807 par une branche de la famille de la Barre et échappa ainsi à la ruine. Au contraire, le château d'Hen-



HENRIPONT — Vieille ferme à côté du « Castia »

ripont, resté vraisemblablement aux mains d'hommes d'affaires, était voué à la destruction.

Je passe aux autres « curiosités » d'Henripont.

Tout proche de l'église, un noyer gigantesque étend au-dessus

de la rue du village ses longues branches noueuses. C'est un des beaux arbres de la région (1).

Je signalerai aussi la chapelle qu'un des seigneurs d'Henripont, Charles de la Hamaide, bâtit en 1701 « à l'honneur de Dieu et de Notre-Dame de Grâce ».

C'est un petit édifice campagnard dont le toit couvert d'ardoises a un curieux profil. Il est pittoresquement situé à l'intersection de deux chemins, au sommet d'une colline, d'où le regard plane sur toute la vallée de la Sennette et, par delà, sur les plateaux des environs de Nivelles. A l'avant-plan, les maisonnettes du hameau de Gaudy se détachent, toutes blanches, des prés fleuris qu'arrose la rivière; en aval, un clocher domine une jolie agglomération : c'est Ronquières; en amont, à plus grande distance, les Ecausines; enfin, sur les plateaux boisés de l'autre rive, plusieurs clochers se profilent au loin dans les nues.

Le panorama ne dut pas déplaire à nos ancêtres. En effet, la chapelle de Notre-Dame de Grâce occupe l'emplacement d'un fanum romain (2). « L'homme a toujours prié dans les mêmes lieux », a dit Renan. La chapelle a remplacé un autre oratoire, construit au XII<sup>e</sup> siècle.

Les fidèles y viennent en grand nombre, surtout à la fête de l'Annonciation, implorer l'intercession de Notre-Dame de Grâce.

« Lorsqu'en 1781, ajoute l'auteur auquel j'emprunte ces détails, une épidémie éclata dans les environs et fit un grand nombre de victimes dans toutes les paroisses avoisinantes, Henripont n'en subit pas la moindre atteinte. La même chose eut lieu lors du choléra en 1866. C'est à Notre-Dame de Grâce que les habitants de ce village attribuaient cette préservation étonnante (3). »

---

(1) Cet arbre vénérable a vécu : En 1905, un coup de vent, pendant une tempête déchainée sur la contrée, l'a renversé net.

(2) Un archéologue, M. le docteur N. Cloquet, a exposé dans les *Annales du Cercle archéologique d'Enghien* le résultat de ses explorations dans cette région. Voici ce qu'il relate à propos de la chapelle de Notre-Dame de Grâce :

« Ou voit encore, en ce dernier point, l'emplacement bien accentué de plusieurs tumulus romains, aplanis par les travaux agricoles; j'y ai recueilli plusieurs fragments d'urnes enlevés probablement par la charrue. Il y a donc eu un établissement romain en cet endroit. La chapelle n'aurait-elle pas remplacé un temple païen? »

(3) *Les Vierges miraculeuses et remarquables du Pays wallon*, par le R. P. ETIENNE SCHOUTENS.

Quelques mots, à propos d'un fait dont nos annales du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle relatent maints exemples : une sorcière fut brûlée vive à Henripont en 1650.

On voit qu'on n'y allait pas par quatre chemins pour combattre la croyance aux sortilèges.

« Malheur à la femme pauvre, laide et âgée, que la voix publique accuse et poursuit du nom maudit de sorcière. Elle est bientôt traînée devant un tribunal moitié ecclésiastique, moitié séculier,



HENRIPONT — La chapelle de Notre-Dame de Grâce

sous l'inculpation de relations avec le mauvais esprit, ou d'avoir jeté un sort sur les bestiaux pour les faire mourir, et d'autres crimes purement imaginaires. Lorsque la torture lui avait arraché des aveux, la pauvre hallucinée, que notre siècle enverrait aux hôpitaux, entendait la terrible sentence qui la condamnait à être brûlée à petit feu (1). »

Aujourd'hui, les tribunaux des maléfices ne fonctionnent plus, mais on trouve encore, parmi le peuple illettré, maints crédules ajoutant foi à l'existence de sorciers et de sorcières.

Une dernière citation. Ce sont quelques lignes recueillies par le baron Le Roy dans son *Grand Théâtre profane du Brabant*

---

(1) T.-A. BERNIER, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XI.

*wallon*, et dans lesquelles un vieil auteur rapporte, à propos d'un village voisin d'Henripont, des détails caractéristiques sur les moyens judiciaires auxquels on avait recours alors :

« Le village de Ronquières a été fort infecté d'hérésie, au commencement des troubles, et pour ce sujet, en l'an 1569, le mayeur fut décapité, et sa tête mise sur une picque au milieu du village, et on lui coupa les pieds et les mains, qui avec le corps furent pendus à un arbre; le greffier fut aussi pris par le Prévôt et, après une longue prison à Bruxelles sur le Steinporte, fut ramené à Ronquières et pendu à une branche, proche sa maison (1). »

\* \* \*

Des hauteurs d'Henripont, on peut saluer du regard les massifs du bois de la Houssière, qui s'avancent jusqu'à proximité du village. Ils recouvrent une croupe sablonneuse sur une étendue de plus de 5 kilomètres.

Le bois formait autrefois une vaste clairière, habitée de temps immémorial, comme le révèlent les découvertes archéologiques qu'on y a faites en maints endroits.

« On y a trouvé de belles lames de couteaux, des grattoirs, des bouts de flèches, des haches polies, etc. Les Romains sont aussi venus habiter ce plateau. On retrouve leurs traces depuis Virginal, point principal de leur occupation, jusqu'à Notre-Dame de Grâce (2). »

C'est plaisir de cheminer dans ces solitudes ombreuses, cependant qu'on hume les pénétrantes odeurs forestières et qu'on admire les voûtes de feuillage fuyant de toutes parts. Nos cerveaux surmenés se reposent et se retrempent au milieu de cette plantureuse végétation sylvestre.

En combinant la visite de ce bois avec celle du village d'Henripont, vous aurez, lecteur, un but d'excursion tout indiqué.

---

(1) Le nom du village de Ronquières vient du latin *runcaria*, qui signifie « sart ». C'est donc l'équivalent du mot flamand *rode*, *rhode*.

L'église du village se dresse au milieu de l'ancien cimetière surélevé, désaffecté vers 1870. On a cru devoir démolir la muraille qui l'entourait. Pourquoi n'achève-t-on pas l'aménagement de ce coin de village?

Du côté du chevet du sanctuaire, on voit un petit monument en pierre rappelant le souvenir d'un évêque mort en 1686 et qui mériterait d'être conservé.

Ronquières a une spécialité culinaire : on y élève en grand des dindons, dindes et dindonneaux.

(2) N. CLOQUET, *loc. cit.*

Les lieux de ravitaillement n'abondent pas de ce côté. Aussi je crois utile de vous dire qu'il y a dans le village de Ronquières, à défaut de raretés monumentales, de bons restaurants. Le repas que je fis un jour au *Café de la Station*, après une course vagabonde de je ne sais combien de lieues faite pédestrement et qui m'avait affamé, marquera dans mes annales gastronomiques. Je gage que Lucullus ne dut jamais dîner avec plus d'appétit à sa table somptueuse.

\* \* \*

### LE CHATEAU DE FAUQUEZ. — LE BOIS DES ROCS

Le site que je vais décrire est peu distant de ceux dont je viens de parler. On peut le visiter en même temps. Je fais allusion au château de Fauquez (1), qu'illustrèrent les de Herzelles et dont on aperçoit les ruines au sommet d'un promontoire bordant la Sennette, à mi-chemin entre les écluses 40 et 41 du canal de Charleroi.

Ces ruines, comme celles d'Henripont, se réduisent à peu de chose, mais elles sont curieuses par la situation qu'elles occupent et dont on ne trouve pas d'autre exemple dans nos régions. Elles permettent de se rendre compte que le château de Fauquez se dressait à pic sur une montagne escarpée (2).

On le voit, la vallée de la Sennette a plus d'un point de ressemblance avec nos vallées ardennaises. Elle a non seulement ses rochers, mais aussi ses ruines, derniers vestiges d'un de ces repaires féodaux, dominant et surveillant le pays d'alentour. On peut dire que la vallée de ce curieux affluent de la Senne est l'Ardenne en miniature.

Dans le *Grand Théâtre profane du Brabant wallon*, le baron J. Le Roy a publié deux vues qui nous donnent une idée exacte de Fauquez au XVII<sup>e</sup> siècle. C'était alors un vaste château flanqué de tourelles et qu'enjolivaient de spacieux jardins déployant leurs parterres sur la montagne.

Il n'en reste que des caves voûtées. Ces souterrains sont en

---

(1) On écrit aussi Faucuwez, Fauquewez, etc. Ce hameau est une dépendance d'Ittre.

(2) Le château de Fauquez est bâti sur des roches appartenant au système silurien du Brabant (des phyllades quartzifères bleuâtres).

Pierre, sauf quelques parties, faites en briques. Ils sont envahis par une végétation abondante, qui leur donne un cachet pittoresque.

L'histoire ne relate presque rien au sujet des premiers sires de Fauquez, dont la généalogie remonte au XII<sup>e</sup> siècle.

Engelbert d'Enghien fit l'acquisition du domaine en 1377. Une rente qu'il avait contractée en faveur de l'abbaye de Cambron n'ayant pas été payée par son fils, l'abbaye obtint les dîmes de Fauquez et de Samme. C'était une large compensation : ces dîmes rapportaient en 1757 plus de 2,000 florins.

En 1480, la seigneurie fut cédée à maître Paul Oeghe, licencié en droit, qui avait épousé une fille naturelle d'un descendant d'Engelbert d'Enghien.

Survint, peu de temps après, la révolte de nos provinces contre Maximilien d'Autriche. Les Bruxellois prirent les armes contre Henri de Witthem, seigneur de Beersel, qui incarnait au sud du Brabant l'autorité ducale. Oeghe était son allié.

Après s'être emparés de Beersel, les Bruxellois investirent le manoir de Braine-l'Alleud, qui dut se rendre, faute de poudre.



VIRGINAL — Les ruines du château de Fauquez (côté nord)

Braine souffrit alors énormément. Un terrible incendie consuma la plus grande partie du bourg, le château fut abattu et les habitants appauvris à tel point, qu'il fallut leur accorder une diminution considérable de leur cote.

Les Bruxellois voulurent s'emparer aussi du château d'Ecausines-d'Enghien, mais celui-ci résista à leurs assauts, comme nous le verrons plus loin.

Pour prendre leur revanche de cet échec, nos valeureux ancêtres



VIRGINAL — Les ruines du château de Fauquez (côté ouest)

attaquèrent le château de Fauquez, qui tomba en leur pouvoir et fut mis à sac. Oeghe réussit à se réfugier dans le château d'Ecausines-d'Enghien, d'où il continua sa lutte contre les Bruxellois.

La *Tour d'Hasquemont*, qu'il avait fait garder par des soldats à sa solde, ne reçut pas la visite des révoltés.

Après la soumission des Bruxellois, Oeghe parvint à reconstituer et même à accroître son patrimoine. Il devint conseiller de Brabant, bailli du Brabant wallon, etc. Son ambition ne connaissant probablement pas de bornes, il eut recours à des faux pour étendre encore ses prérogatives. Mais ses fautes le privèrent de ses fonctions et de ses privilèges.

Son fils réussit à obtenir la restitution de son domaine, lequel passa plus tard, par voie d'alliance, aux de Herzelles.

Philippe de Herzelles se distingua par différents faits d'armes, qui lui valurent la charge de drossart du Brabant. Son mariage avec la fille du seigneur de Bousval (1636) le dota du revenu des terres de ce village.

Son fils puîné, Guillaume Philippe, obtint la faveur d'ériger la terre de Fauquez en marquisat. Il a rempli les fonctions d'échevin de Bruxelles, de conseiller du Brabant, etc. Son contemporain, le baron Le Roy, a écrit qu'il est « illustre non seulement par la naissance, mais encore par ses grands talents ».

Il épousa d'abord une de Condé, puis une de Trazegnies, et institua, en testant, un majorat à fidéicommiss, composé de ses terres de Fauquez, Samme, Virginal, etc.

Son neveu Ambroise, directeur des domaines, qui résida après lui à Fauquez, s'allia d'abord secrètement à une princesse d'Autriche, puis à Marie-Claire de Croy, enfin à une marquise de Trazegnies. Cette dernière fut instituée héritière de ses biens, à charge de les laisser après sa mort à deux enfants qu'il avait eus d'Anne-Charlotte de Saint-Amand.

Le résultat de ces fredaines? Il est facile de le deviner : des discussions surgirent au sujet du partage des biens de ce marquis amoureux. Des membres de la famille de Herzelles contestèrent ses droits à la marquise de Trazegnies et le majorat fut séquestré. La marquise alla finir ses jours dans un couvent de Namur.

La liquidation se prolongea jusqu'en 1825 et elle souleva des difficultés sans nombre. Le majorat, estimé à plus de 700,000 francs, fut divisé en plusieurs parts. La moitié environ échut à une comtesse de Rodoan, femme du duc de Lauraguais-Blancas. En 1827, cette famille vendit le manoir patrimonial et l'acquéreur le fit démolir, pour en vendre les matériaux. *Revertit in pulverem...*

La haute justice d'Ittre fut longtemps l'objet de querelles entre les seigneurs de ce village et ceux de Fauquez. La Chambre des comptes voulut couper court au différend, en ordonnant la remise au prince de la dite justice et des privilèges qui y étaient attachés, mais les seigneurs contestaient encore les droits du souverain au milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Le même fait se produisit en d'autres localités. Les sires de Fauquez eux-mêmes disputèrent longtemps au prévôt du chapitre de Nivelles la justice de Samme, dépendance actuelle de Virginal.

La haute justice d'Ittre fut définitivement aliénée lors de la grande engagère des domaines de Brabant sous Philippe II. Les juridictions de Fauquez et d'Ittre restèrent alors indépendantes, et elles le furent jusqu'à la chute de l'ancien régime. Les de Herzelles avaient obtenu la haute justice dans les villages de Fauquez et de Sart, moyennant 900 livres de 40 gros de Flandre.

Un dernier détail historique, que j'emprunte comme les précédents au judicieux ouvrage *Géographie et histoire des communes belges*, de Tarlier et Wauters :

On ignore généralement que les religieuses d'Aywières, après avoir erré d'asile en asile lorsqu'elles furent expulsées de leur abbaye, se retirèrent en 1806, au nombre de trente, au château de Fauquez. Lorsqu'on démolit ce manoir, les débris de leur communauté, qui ne se composait plus que de onze personnes, furent recueillis dans l'aile gauche du château d'Ittre. En 1832, le curé de ce village fit bâtir un couvent à leur intention. La dernière survivante y mourut en 1849 (1).

Lorsqu'on gravit la montagne rocheuse que les ruines de Fauquez dominant de leur profil déchiqueté, le regard découvre un vaste panorama. J'ai gardé le souvenir de celui dont j'eus le spectacle un jour, lorsque je visitai le site par une après-midi de fin d'automne. La terre était enveloppée d'ombres mystérieuses, et de gros nuages, roulant leur masse noire dans le ciel, accentuaient l'aspect mélancolique des choses. La vallée, emplie de brumes, m'apparaissait comme un gouffre tout noir; par delà la crête boisée sur laquelle est juché le village de Virginal, des arbres estompaient des silhouettes bizarres sur les éclaircies du ciel. Et tout au loin, le soleil couchant embrasait l'horizon de leurs fulgurantes, à éblouir le plus coloriste de nos peintres.

Ce fut, pendant quelques moments, un tableau fantastique — un de ces paysages qui restent gravés dans les yeux.

\* \* \*

J'ai déploré souvent les fâcheux déboisements auxquels on s'est livré dans notre pays et qui ont privé mainte région des massifs de vieilles futaies qui en étaient le principal ornement.

Sur les confins méridionaux du Brabant, quelques bois ont heureusement été conservés. Le village d'Ittre, par exemple, en possède encore 117 hectares et le village de Virginal — qui lui fait vis-à-vis sur les bords de la Sennette — 67 hectares.

Ne quittez pas Fauquez sans aller voir un de ces bois : le *Bois des Roc*s (ou *des Roques*).

---

(1) Les religieuses qui se sont retirées à Ittre ont fait don à l'église de ce village d'un trésor en orfèvrerie et, entre autres, d'une magnifique châsse en argent, contenant les restes de sainte Lutgarde, qui y est honorée le 6 juin, jour anniversaire de sa mort, survenue en 1276.

Ce bois, peu distant des ruines (1), tapisse de ses frondaisons sauvages et touffues un capricieux vallon, plein de fraîcheur. Au fond de cette gorge ombreuse, un amusant ruissel (2) mêle son



VIRGINAL — Le bois des Rocs, après les coupes de l'hiver 1906-1907

susurrement au murmure de la feuillée et roule ses eaux claires de cascabelle en cascabelle entre d'énormes blocs de roches schistoïdes (3).

---

(1) A la gare de Fauquez, prenez, au delà du viaduc du chemin de fer, le chemin de terre qui se présente à main droite, puis, aux premières futaies du bois, gravissez le sentier à flanc de coteau.

(2) C'est le *Ri du Bois des Roques*. Il déverse ses eaux dans la Sennette. Le confluent se trouve dans la *Prairie des Tombois*, dont le nom rappelle d'anciennes sépultures.

(3) Ce sont les porphyroïdes dont j'ai parlé. Ils sont confinés dans le massif silurien.

Feu A. Dumont, ainsi que M. Ch. de la Vallée-Poussin et feu A. Renard, en ont fait une étude savante, dans les *Mémoires* dont j'ai fait mention.

« Les porphyroïdes de Fauquez, qui forment les escarpements latéraux de la vallée, écrivent MM. de la Vallée et Renard, devaient offrir une résistance très variable aux agents extérieurs. Des portions considérables en ont

En vérité, on n'est nulle part mieux pour baguenauder, que dans ce ravin tortueux. Les Naiïades et les Napées, dont l'imagination féconde de nos ancêtres peuplait les solitudes boisées, devaient y avoir leur séjour favori.

L'historien de Virginal, l'abbé C. Stroobant, ainsi que les historiens du Brabant wallon que j'ai cités, signalèrent déjà, il y a cinquante ans, le pittoresque de ce petit bois, échappé comme par miracle à la cognée des déboiseurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sur le versant méridional du vallon, se cache une petite chapelle en pierre, fort endommagée par les vandales. Sa niche en ogive abritait naguère une statuette de la Vierge, que les jeunes filles de la région imploraient pour trouver un mari.

\* \* \*

## LES ECAUSSINES

Deux villages portent le nom d'Ecaussines : Ecaussines-Lalaing et Ecaussines-d'Enghien.

Ces localités se touchent et elles ne forment qu'une seule agglomération. Néanmoins, on leur a attribué des administrations communales distinctes (1).

« Ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle qu'on les trouve divisées en Ecaussines-Saint-Remy et en Ecaussines-Sainte-Aldegonde. Plus tard, la féodalité supplantant la noblesse céleste, le sire d'Enghien prit la place de saint Remy et le seigneur de Lalaing usurpa celle de sainte Aldegonde (2). »

---

disparu. D'autres, en place ou à demi éboulées sur la pente, se dressent en pyramides ou restent dans des positions d'équilibre singulières, qui ne sont pas sans analogie avec celles des blocs erratiques. »

MM. de la Vallée et Renard pensent que ces massifs schisto-feldspathiques sont des roches conglomérées, en grande partie élastiques, d'origine inconnue, mais contemporaines du terrain silurien. Le processus d'après lequel elles sont devenues ce qu'elles sont, ne serait pas ce que les géologues appellent métamorphisme. Elles auraient subi une action modificatrice comparable à celle qui a transformé dans le Brabant des bancs de grès en quartzite.

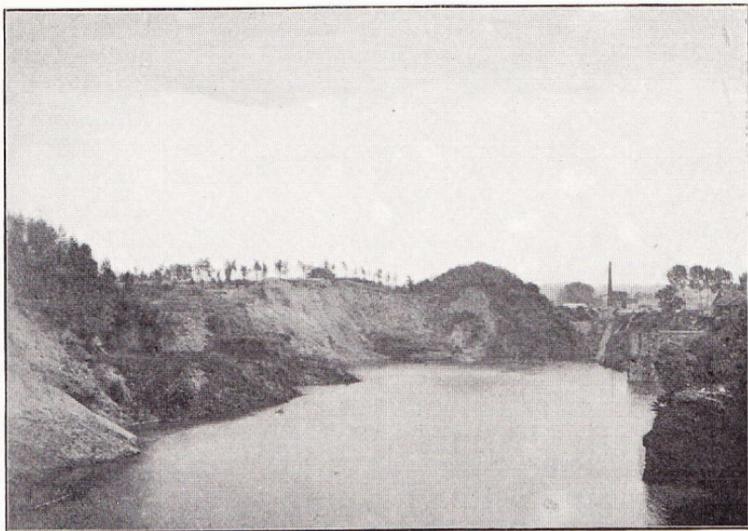
(1) Ecaussines-Lalaing n'a que 1,200 habitants. Ecaussines-d'Enghien en a plus de 7,000.

(2) CHOTIN : *Étymologies*; BERNIER : *Dictionnaire géographique*.

Les dîmes d'Ecaussines appartenaient en 1207 à l'abbaye de Cambron. L'autel fut donné, en 1110, au chapitre de Soignies, par Odon, évêque de Cambrai.

Les deux villages ont poussé un peu au petit bonheur sur les flancs de la vallée de la Sennette, sans nul souci des lois de la symétrie.

Avec leurs maisons proprettes échelonnées le long de ruelles en pente, avec leurs massifs d'arbres, leurs jardinets et leurs églisettes rustiques, ils charment par leur aspect avenant, par la



ECAUSSINES-D'ENGHIEN — Carrière abandonnée (1906), près du hameau de Mayeurmont

diversité et l'imprévu des perspectives. Ils sont pleins de gaieté et semblent échanger des sourires d'un côté à l'autre de la rivière.

Le berceau des deux villages est situé à l'endroit où deux minces cours d'eau grossissent la Sennette : le ruisseau de Waugenée, arrosant le hameau de ce nom, et le ruisseau des Robinettes — une de ces appellations que la jovialité wallonne seule sait forger.

La population vit de l'exploitation de carrières de petit granit, couvrant toute la partie méridionale du village d'Ecaussines-d'Enghien. Ces carrières occupent, de nos jours, environ deux mille ouvriers, dont un certain nombre ont leur domicile dans les villages voisins. Elles sont réputées depuis plusieurs siècles, comme en témoignent ces lignes de Guicciardin :

« Escochinne est un grand village, ayant deux chasteaux, l'un desquels appartient au comte de Lalaing ; et l'autre au seigneur de Bièvre, personnage illustre et sorti de la noble et ancienne famille

de Rubempré. De ce village prennent nom et sont tirées ces belles pierres grises propres à bastir, et abondantes de telle sorte, que tous ces pays presque se fournissent de pierres voulans bastir, en ce village. »

Au xv<sup>e</sup> siècle, on se servait de la pierre d'Ecaussines pour en faire des projectiles pour pièces d'artillerie à poudre. « Les pierres d'Escossine avaient acquis une grande réputation en 1478. A cette époque, Pierre Baillet, tailleur de pierres, obtenait L l. par chaque millier de pierres d'Escossine pour servir aux *petis veughelaires*, à cent sous le cent, et exigeait V s. pour chacun de ces mêmes boulets ayant XIII pouces de tour et III s. pour ceux qui n'en avaient que onze (1). »

Ecaussines a dû être une conquête sur la Forêt Charbonnière, qui couvrait jadis tout le pays environnant. En effet, une charte de l'année 1199 place ce village près de la vieille forêt romaine.

Les premières exploitations de chaux dans ces vastes étendues boisées auront donné naissance à une bourgade, appelée d'abord *Scaucia* et par la suite *Escaussines* et *Ecaussines*.

Les gués de la Sennette se trouvaient en cet endroit. Aussi, Ecaussines, situé aux confins du Hainaut — « pays enclin aux armes », dit un vieil auteur — et près du Brabant et de la Flandre, a dû être inévitablement le théâtre de guerres fréquentes.

C'était donc un point stratégique qu'on ne pouvait laisser à la merci des ennemis, et c'est ce qui explique qu'on prit de bonne heure le soin de le fortifier.

Telle est l'origine des deux châteaux dont parle Guicciardin et dont nous allons dire quelques mots. Les deux villages ont grandi à l'ombre de ces manoirs, qu'un heureux hasard nous a conservés.

\*  
\* \*

### ECAUSSINES-LALAING

Le château d'Ecaussines-Lalaing dresse sur un escarpement rocheux, à un tournant de la Sennette, ses murailles verdies par le temps. C'est le joyau de la vallée.

Il forme un vaste pâté de constructions en pierres du pays, bâties en fer à cheval et que le lierre envahit çà et là. De nombreuses tours s'accrochent au bâtiment, et leurs tourelles gracieuses

---

(1) Citation reproduite dans le *Bulletin des Musées Royaux* (mai 1906, p. 60), d'après un ouvrage français sur l'artillerie aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

s'élancent des toitures ardoisées. Les fenêtres ont conservé leurs vieux meneaux et ont un encadrement de pierres appareillées. Une chapelle gothique, surmontée d'un grêle clocheton, est accolée au manoir.

Celui-ci forme, avec sa grande ferme, un spacieux enclos carré, auquel on a accès par deux portes ornées de tourelles effilées en poivrière. Dans la cour intérieure, dont l'aspect est remarquable,



ECAUSSINES-LALAING — Le château

un chemin passant à travers un massif d'arbres conduit à l'extrémité de l'aile sud du château, où s'élève une tour d'observation en style Renaissance, surmontée d'une balustrade. La porte ouverte au pied de cette tour est décorée d'un cartouche armorié; elle donne accès à la cour d'honneur du château, d'où l'on peut examiner à loisir l'architecture de l'antique castel. La plus grande partie du monument est en gothique du xv<sup>e</sup> siècle, mais on trouve partout des traces de la Renaissance. Ainsi, la porte d'entrée est gothique, de même que la fenêtre qui la surmonte, mais la corniche à modillons des diverses façades ne l'est plus. Dans chacune des façades latérales de la cour d'honneur, on voit une galerie gothique, mais du côté où elle n'a été murée que partiellement, on remarque une colonne Renaissance. Tout le manoir révèle cette superposition de styles.

A l'intérieur du castel, j'ai admiré deux vieilles cheminées très curieuses, supportées par de belles colonnes. L'une est installée au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage. La décoration de cette dernière représente Adam et Eve au Paradis. Les crépissages moulurés des diverses places du château sont de la fin de l'époque Louis XIV.

Erigé au milieu d'un décor évocatif, qui a conservé comme un parfum des siècles révolus, l'antique manoir forme, avec ses dépendances, un ensemble imposant, original et pittoresque.

Un auteur français, qui le visita au milieu du siècle dernier, en fit cette description :

« Sa vue ne rappelle que de vieux souvenirs : ce n'est point là une de ces gothiques habitations nées d'hier, où l'on s'est efforcé de fabriquer du moyen âge de convention, qui n'a ni la naïveté du passé, ni le confortable du présent; ce n'est point non plus une restauration rajeunie et brillante, ne formant qu'un style bâtard, sans âge comme sans couleur, qui offusque les yeux et que réprouve le goût; c'est tout bonnement un bon, vieux et vaste château, fort par la nature et par l'art, irrégulier et sans aucuns de ces fragiles attraits modernes, laissé à peu près tel que le moyen âge l'a solidement établi, sur des bases qui semblent impérissables. Rien n'y a été changé que les habitants : au lieu de chevaliers bardés de fer, la lance ou la dague au poing, on n'y voit que de bons gentilshommes hospitaliers et pacifiques; en place de fières châtelaines montées sur des palefrois, suivies de pages et d'écuyers, ce sont d'aimables dames qui remplissent une légère calèche ou un élégant coupé. La chasse au fusil à piston remplace la vénerie au faucon; on y boit le pétillant Aï ou le fin bordelais, là où l'on versait la vieille ale et l'antique cervoise; et les échos d'alentour, qui ont si longtemps répété les refrains surannés de *Teinturier*, de Nivelles, ou les accords oubliés de *Roland de Lassus*, ne redisent plus que les derniers accents de la musique moderne italienne (1). »

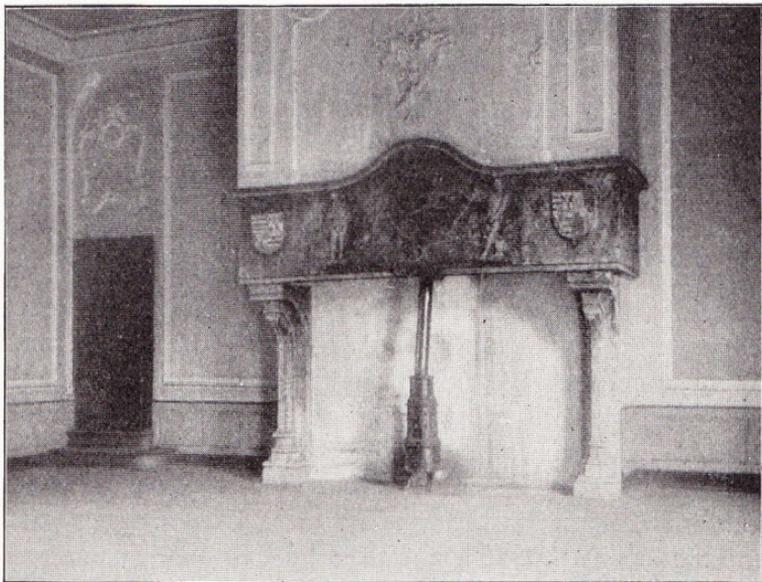
Peu de temps après que ces lignes furent écrites, le manoir cessa d'être habité et ses maîtres n'y apparurent plus. Ils y ont installé un garde, qui semble avoir hérité de leurs goûts hospitaliers.

Ecaussines-Lalaing formait une seigneurie puissante, qui a appartenu aux de Renesse, aux Warfusée, aux comtes de Lalaing, au duc de Croy. Le domaine fut acquis, en 1625, par les comtes

---

(1) A. DINAUX : *Archives hist. et litt. du nord de la France*, 1850.

van der Burch, qui le possédèrent longtemps. Il devint ensuite une propriété des d'Arenberg, dont la propriétaire actuelle, M<sup>me</sup> veuve de Sarsina, est une parente. Cette princesse a sa rési-



ECAUSSINES-LALAING — La cheminée du premier étage du château

dence à Rome. Elle possède toutes les dépendances du château : de nombreuses fermes, 1,900 hectares de terres, la carrière de Scouffleny, etc. La ferme attenante au château est donnée en location à M. Lemercier, avec une centaine d'hectares de cultures.

Dans l'église du village, suggestive bâtisse du xv<sup>e</sup> siècle, on voit un superbe mausolée de Michel de Croy, mort en 1556. A côté de ce tombeau se trouvent les pierres sépulcrales des van der Burch, ainsi qu'une grotte, construite en 1892 et très peu artistique. Il eût été facile de l'installer ailleurs, ce me semble. L'église possède aussi des vitraux et des tableaux remarquables.

Une fête originale, inconnue ailleurs, a lieu à Ecaussines-Lalaing, le lundi de la Pentecôte. C'est la *Fête des Célibataires*.

Cette réunion, organisée pour la première fois en 1903, attire chaque année une foule considérable de jeunes gens. De grands préparatifs sont faits pour les recevoir : partout ce sont des arcs de triomphe, des bannières, des emblèmes magnifiant le mariage et des inscriptions alléchantes, telles que : « *A vous nos cœurs !* »

Voici le programme de la fête qui eut lieu en 1906, tel que je l'ai vu affiché sur les murs de la commune :

## ECAUSSINES-LALAING

---

Lundi 4 juin 1906 (Pentecôte)

### IV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU GOUTER MATRIMONIAL

OFFERT PAR LES JEUNES FILLES  
A TOUS LES CÉLIBATAIRES DE L'UNIVERS

---

A partir de 9 heures, à la maison communale, signature du livre d'or par tous les célibataires.

A 9 h. 1/2, place de la Ronce, réception des étrangers. Départ pour la visite des principales carrières et de l'antique église avec les curiosités qu'elle renferme.

A 11 h. 1/2, visite de l'intérieur du château fort, bâti en pierres de taille et datant du XV<sup>e</sup> siècle.

A 1 h. 1/2, place du Pilon, réception officielle par les jeunes filles. — Speech de bienvenue.

A 2 heures, sur les différentes places, concert par les sociétés locales et étrangères.

A 3 heures, place de la Ronce, goûter. — Discours par M<sup>lle</sup> la Présidente.

A 4 heures, place de la Bassée, bal populaire.

Le « goûter matrimonial » se compose de mastelles, de café, de bière et d'une spécialité de la région, appelée *carabibi*. C'est une friandise faite de farine et de sucre.

On se représente sans peine l'entrain et la folle gaieté qui anime cette fête de la jeunesse.

Les galantes Ecaussinnoises ont-elles la satisfaction de découvrir, parmi leurs invités, l'époux de leur rêve? C'est peu probable.

La fête est avant tout une partie de plaisir, à laquelle les « zwanzeurs » bruxellois ne manquent pas d'assister en grand nombre. Il est à craindre qu'elle finisse dans le ridicule.

M. Marius Renard, le talentueux auteur du *Hainaut pittoresque*, le constatait, avec une pointe de mélancolie, au lendemain de la fête de 1905 :

« C'est bien fâcheux! écrivait-il. Une idée charmante risque de finir mal. Et comme il nous demeure trop peu de traditions du terroir, marquant ce que l'âme populaire renferme de sincérité et de probité, il faut le regretter. » (*Peuple*, 14 juin 1905.)

Entendons-nous encore, par exemple, une chanson particulière à une localité, à une région? La *Petite Tonkinoise*, par contre, sévit partout...

Mais où sont donc les savoureuses traditions d'antan?

\* \* \*

### ECAUSSINES-D'ENGHIEN

Le château d'Ecaussines-d'Enghien remonte à la deuxième période de l'art ogival. Il est certain qu'il offre plus d'agrément et de confort à ceux qui l'occupent que le manoir d'Ecaussines-Lalain. Mais pour le touriste il n'aurait pas le même attrait, s'il n'évoquait des souvenirs historiques d'un intérêt particulier. Il a été dépouillé de presque toutes les tours qui lui donnaient son aspect caractéristique et moyenâgeux, et il n'a conservé que d'un seul côté les fossés qui en baignaient le pied autrefois.

Ce manoir s'appelle le *Château de la Folie*. On pourrait croire que ce nom évoque le souvenir de quelque épisode romanesque. On le verra plus loin, ce n'est que la corruption de « feuillée », dont un esprit frondeur et original aura fait « folie ».

Le château de la Folie est une construction carrée en moellonnages, sauf l'étage, qui est en briques. Au ras du sol règne un soubassement en pierre de taille. Les fenêtres et les angles de la bâtisse ont des encadrements — également en pierre bleue taillée — en liaison avec les trumeaux. Des anciennes tours, il n'en subsiste que deux, carrées l'une et l'autre : le donjon, placé en avant-corps, et l'ancienne tour d'observation, qui émerge de la cour intérieure.

La Sennette traverse le parc de la propriété. Elle actionne un moulin situé à peu de distance du manoir et dont les eaux bercent l'oreille de leur chanson harmonieuse. C'est le seul bruit qu'on perçoive dans ce poétique séjour, où l'on respire une atmosphère de paix et de repos.

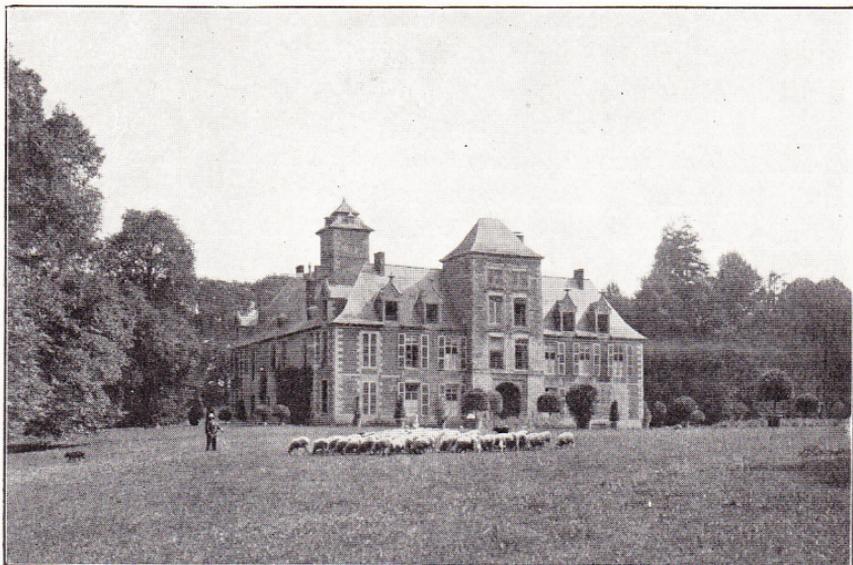
Ce qui en fait la beauté, c'est la patine exquise du castel, ce sont les pelouses en pente qui l'encadrent d'un tapis d'émeraude, ce sont les arbres superbes du parc et du coteau qui le domine au delà de la rivière; ce sont, enfin, les dépendances du château : la vieille ferme, d'aspect archaïque, devenue l'habitation du jardinier, et les écuries attenantes, en briques, et dont les galeries gothiques en pierre bleue sont d'une jolie architecture.

Le domaine comprend presque toutes les terres qui s'étendent

jusqu'au « castia » d'Henripont. Il est la propriété de M<sup>me</sup> la comtesse de Spangen, de Bruxelles, qui l'habite pendant l'été avec sa famille.

Un de ses gendres, feu le comte G. de Lichtervelde, le regretté ministre plénipotentiaire de Belgique à Berne, a bien voulu, pour alléger ma tâche, rédiger la notice historique suivante :

« Le nom de « Folie » ou « Follie » se rencontre fréquemment dans le Hainaut. C'est ainsi que nous trouvons la Haute-Folie sous



ECAUSSINES-D'ENGHIEN — Le château de la Folie

Naast, la Folie au Graty, la Haute-Folie, ferme à Thicuesies, le grand étang de la Folie, à Trélon. Ce nom est synonyme de feuillée et indique un endroit boisé. La topographie le prouve, ainsi que le nom latin « Folia », gravé sur le sceau d'Engelbert d'Enghien.

» La devise sculptée au-dessus de la porte du château et sur le tombeau de Bernard d'Orley, à l'église : « Qui en voelte de la » Follie », tendrait à indiquer, il est vrai, une autre origine, allusion à l'imprenabilité de l'antique donjon sous Engelbert d'Enghien et Henri de Witthem, du temps qu'il était flanqué de quatre grosses tours, possédait des courtines sans fenêtres, avec chemin de ronde, crénelage, pont-levis et fossés pleins d'eau. Selon

toute vraisemblance, le château s'appelait primitivement « Folie », de « feuillée », à cause du bois voisin ; à la suite du siège de 1488, Bernard d'Orley, jouant sur les mots, aura adopté la devise ci-dessus.

» A l'époque où le château de la Follie appartenait à Engelbert d'Enghien, il joua un rôle dans la guerre qui éclata entre la maison d'Enghien et le comte de Hainaut, qui était Aubert de Bavière.

» Il passa plus tard par héritage à la famille d'Orley, qui le possédait en 1488, époque où il subit un siège terrible de la part des Bruxellois révoltés contre Maximilien. A cette époque, le chef du parti de Maximilien dans la région était Henri de Witthem, seigneur de Beersel.

» Le vieux chroniqueur Pontus Heuterus dit : « A la suite de la » défection des Bruxellois, Henri de Witthem, seigneur de Beersel, » munit des armements nécessaires les châteaux de Beersel, de » Braine-l'Alleud et de la Follie... Beersel se rend. Braine eut le » même sort, par suite du manque de poudre. Mais la Follie ne » put être réduite ni par la force, ni par les mines, ni par les strata- » gèmes... De colère, les Bruxellois brûlent la demeure de Witthem » à Bruxelles, rue des Foulons, devenue depuis le Mont de Piété. » Ensuite les Bruxellois prennent et détruisent le château de » Fauquez, dont le seigneur engage des mercenaires, fait une » guerre acharnée aux Bruxellois, se renferme avec les siens dans » la Follie et harcèle jour et nuit les gens de Clèves et leurs alliés. » D'autre part, les Bruxellois enlèvent et détruisent Bornival et » Flessium (1). »

» Les habitants de Nivelles étaient alliés aux Bruxellois dans cette guerre civile et furent renforcés par des soldats français, qui pillèrent toutes les campagnes environnantes, ce qui laissa subsister des haines farouches, comme on peut le constater par un jugement de 1490, condamnant un certain Colart Dau « pour ses » déraisonnables et abominables langages dits et proférés sur les » bourgeois et bourgeoises de Nivelles, si comme de les avoir » nommés tous faux et traîtres à leur seigneur le Roi des Romains » et Monseigneur l'Archiduc son fils, et que les femmes de Nivelles » étaient toutes ribaudes, et que les Français les avaient toutes » chevauchées. »

» Le château de la Follie passa de la famille d'Orley à René de Renesse, le tristement célèbre seigneur de Warfusée, qui assassina

---

(1) *Rerum belgicarum libri quindecim*, 1598.

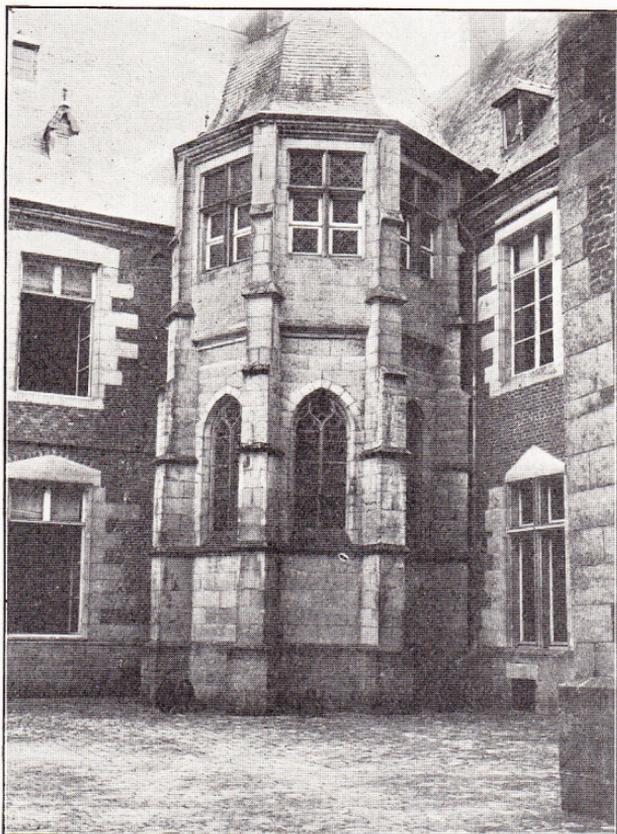
La Ruelle. Après sa mort, il fut vendu et passa à la Maison de La Barre. L'acte de vente de cette époque le décrit ainsi : « Très »  
» beau et fort château contenant donjon et basse-cour, le dit »  
» donjon bâti en carré avec quatre grosses tours, le tout entouré »  
» d'eau et pont-levis, avec salle et antisalle haute et basse, et plu- »  
» sieurs cham- »  
» bres, etc., plus »  
» une belle cha- »  
» pelle dans la- »  
» quelle sont célé- »  
» brées deux mes- »  
» ses par semaine. »  
» Idem il y a aussi »  
» une fort belle »  
» basse-cour bâtie »  
» de trois grandes »  
» galeries sur pi- »  
» liers de pierre »  
» de taille au-des- »  
» sus desquelles il »  
» y a deux gran- »  
» des salles, etc. »

» Les tours n'existent plus, le château ayant été bombardé par les troupes de Louis XIV en juin 1691, mais il subsiste un tableau qui le représente dans toute sa splendeur. Les derniers vestiges de tours

ne disparurent que vers 1850, quand le château fut restauré par le comte de Spangen. On en retrouve des traces dans les caves.

» La chapelle est restée intacte et constitue le principal ornement de la curieuse cour intérieure, où se remarquent encore d'autres restes d'architecture du xvi<sup>e</sup> siècle.

» De la même époque, école de la Maison du Roi, est la galerie de la basse-cour subsistante, qui sert d'écuries.



ECAUSSINES-D'ENGHEN — La chapelle du château de la Folie

» Le château de la Follie appartient aujourd'hui à la comtesse de Spangen, dont le mari, mort en 1873, l'héritait du baron de la Barre de Flandre.

» G. DE LICHTERVELDE. »

Voici ce que nous apprend un archéologue, qui décrivit le château en 1876 :

» La cour du donjon, carrée et entourée de bâtiments, contient un puits taillé dans le roc, avec sa margelle du moyen âge; elle renferme aussi la chapelle, élégante construction, ayant conservé sa pureté native, bâtie en pierres de taille et de forme octogone. Cette chapelle est couverte d'un toit terminé en pointe, avec croix latine; à l'intérieur, elle est voûtée en huit compartiments anguleux, enchâssés dans des nervures saillantes, lesquelles reposent, à mi-hauteur environ, sur des figurines sculptées en pierre, aux chiffres et aux armes des anciens seigneurs. Elle est éclairée par quatre fenêtres en style ogival, garnies de vitraux peints, représentant quelques scènes de la Passion, ainsi que des anciens seigneurs et châtelains, assistés de leurs patrons.

» Selon procès-verbal reposant en une niche scellée d'un marbre blanc, dans la pierre de l'autel, cette chapelle a été consacrée, en l'an 1528, par le Révérend Adrien, évêque de Rosse, en Ecosse, commis à cet effet par sir Robert de Croy, évêque de Cambrai. Sur l'autel se voit un joli tableau représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus*, très bien conservé et peint à la manière des Van Eyck.

» L'intérieur fait plaisir à voir. Les salons du rez-de-chaussée et les galeries de l'étage renferment des trophées de chasse et de nombreux portraits de famille dus aux pinceaux des meilleurs peintres. La bibliothèque, garnie d'armoires à vitres, est richement fournie.

» L'entrée du vieux manoir est veuve maintenant de son pont-levis et de ses appareils de défense. Mais le malheureux et l'indigent, inconscients du passé, peuvent chaque jour trouver, sous ce toit hospitalier, la main secourable de ses châtelains actuels, plus nobles encore par leur charité et leur piété que par leur origine (1).»

Lorsque, il y a peu de temps, je suis allé aux Ecaussines, pour réunir les photographies qui illustrent ces pages, M<sup>me</sup> la comtesse G. de Lichtervelde et son fils, M. le comte Pierre de Lichtervelde, me firent voir en détail le château de la Folie. Celui-ci est encore

---

(1) J. POURCELET : *Annales du Cercle archéologique de Mons*.

Voyez aussi TRICOT : *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, 1867.

à peu près ce qu'il était lorsque l'auteur auquel j'ai fait cet emprunt l'a visité.

Les maîtres du domaine, je me plais à le constater, vouent un réel culte à leur vénérable demeure familiale ; ils veillent à ce que rien ne soit détruit de ce qui en fait le charme, c'est-à-dire de son cachet d'ancienneté. Tout au plus cherchent-ils à corriger les accros au bon goût résultés de modernisations entreprises par les anciens propriétaires.

C'est un régal de parcourir les salles qui se succèdent sur le pourtour du castel et qui toutes sont abondamment décorées de portraits, d'estampes, de vieux tableaux, etc. Dans les cuisines se trouve reléguée une magnifique cheminée en pierre, aux armes d'anciens seigneurs de la Folie.

Vis-à-vis de la sévère et belle entrée du château, une allée rectiligne déploie sur plusieurs centaines de mètres sa haute voûte de verdure. Elle passe à côté d'une excavation rocheuse très profonde, qui fut autrefois une carrière de grès. Les eaux ont envahi ce gouffre, qui forme maintenant un lac poissonneux, on ne peut plus pittoresque, avec son flottis de lentilles, ses roseaux, son bel et somptueux cirque d'ombrages. La clôture qui entoure ce site le rend malheureusement inaccessible au public.

L'église d'Ecaussines-d'Enghien est, comme celle d'Ecaussines-Lalaing, une modeste église de village. Sur les murs extérieurs sont fixées quelques pierres tombales, entre autres celle d'un ancien curé, mort en 1786, « aiant régit vigillamment cette paroisse durant l'espace de quarante-deux ans ».

A l'intérieur on voit, encastrée dans le mur d'une chapelle, une belle pierre sépulcrale du xvi<sup>e</sup> siècle, celle de Bernard d'Orley et de sa femme, Ysabeau de Witthem.

\*  
\* \*  
\*

D'Ecaussines-d'Enghien à la station d'Henripont, la Sennette coule, bordée d'un beau et large chemin de terre, au fond d'un verdoyant vallon, où ne résonne que le bruit des cascates de ce ruisseau jaseur. Je recommande spécialement cette promenade aux excursionnistes.

On suit la rive droite jusqu'au hameau de Dîmes ; au delà, jusqu'au vieux moulin de Combreuil, il y a une route sur l'une et l'autre rive.

Chemin faisant, une jolie cascade tombant en écume sur les blocs de rochers attirera votre attention.

Un peu en deçà se dresse un massif de dolomie, dynamité lors de l'installation du chemin de fer qui côtoie la route. Il a existé en cet endroit une *grotte de fées*. Les villageois racontent encore la



ECAUSSINES-D'ENGHIEN — Le « Castia » des Belles-Dames

fameuse légende du linge sale qu'on y portait le soir et qu'on retrouvait, lavé, le lendemain.

Sur la rive droite s'élève, au milieu d'un bouquet d'arbres, un bloc de roches éboulées, de forme bizarre, et connu sous le nom de *Castia des Belles Dames*.

L'hôtellerie ouverte près du vieux moulin de Combreuil devrait, ce me semble, prendre le nom d'un de ces sites, plutôt que celui d'*Hôtel du Moulin des Champs Elysées* (!), qui, ma foi, lui sied assez mal.

Dans le bois voisin, on voit une carrière abandonnée, dont on a extrait les pierres ayant servi à la construction du pont rustique du Bois de la Cambre.

Non loin de la grotte des Fées on a découvert, il y a quelque vingt-cinq ans, une cinquantaine de tombes franques, creusées dans les roches dolomitiques. Les objets qu'on y a découverts sont conservés au Musée du Parc du Cinquantenaire (1).

\*  
\* \* \*

---

(1) Voyez le *Bulletin des Commissions d'Art et d'Archéologie*, 1900, p. 119

Ai-je réussi à représenter dans votre esprit la physionomie de cette région trop peu connue de notre chère Belgique, la vallée de la Sennette? Je ne sais. Vous ne manquerez pas d'aller vous en rendre compte sur place, je l'espère.

Ma notice est une preuve, en tout cas, de l'intérêt qui s'attache aux coins les plus retirés de notre pays.



ARTHUR COSYN

LE  
BRABANT  
INCONNU

---

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DU  
TOURING CLUB DE BELGIQUE

---

ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES DE L'AUTEUR



BRUXELLES  
IMPRIMERIE SCIENTIFIQUE  
CHARLES BULENS, ÉDITEUR  
75, rue Terre-Neuve, 75

---

1911